

29 juin 2021 -11:56

Victime de revenge porn ? L'Institut lance une enquête

Bruxelles, le 29 juin 2021 – Depuis le 1er juillet 2020, l'Institut est compétent pour assister les victimes de diffusion non consensuelle d'images de nus ou à caractère sexuel (ce que l'on appelle le « *revenge porn* »). Près de nonante dossiers ont été ouverts. L'Institut lance une enquête afin d'établir un aperçu de la problématique.

La loi belge interdit la diffusion d'images de nus ou à caractère sexuel sans l'autorisation de la personne représentée. Pourtant, de nombreuses personnes en font l'expérience. Dans un monde numérique, les gens sont plus vulnérables que jamais et l'impact sur les victimes est énorme. L'Institut lance une enquête afin de se faire une idée précise de cette problématique, de savoir qui y est confronté et dans quelles circonstances.

Depuis l'année dernière, l'Institut est compétent pour porter assistance aux victimes de « *revenge porn* ». La règle d'or consiste à mettre les images hors ligne le plus rapidement possible. Pour ce faire, l'Institut collabore avec des plateformes internet telles que Facebook, Google, Youtube et Pornhub. L'Institut est un *trusted flagger*, ce qui signifie qu'il est prioritaire lorsqu'il soumet une demande de retrait d'images aux plateformes. L'Institut propose également un manuel en ligne afin d'aider les personnes à faire cesser la diffusion des images.

Plus d'informations : https://igvm-iefh.belgium.be/fr/activites/violence/revenge_porn

Pour participer à l'enquête : <https://surveys.ipsosinteractive.com/mriweb/mriweb.dll?i.project=S21019356>

La collecte de données sera assurée par IPSOS. Toutes les réponses seront traitées de manière strictement confidentielle et anonyme.

Contact presse

Véronique De Baets

Tél. : 0479/25.04.41

Veronique.DEBAETS@iefh.belgique.be

Créé en décembre 2002, l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes est l'institution publique fédérale indépendante qui a pour mission de garantir et de promouvoir l'égalité des femmes et des hommes, de combattre toute forme de discrimination ou d'inégalité fondée sur le sexe, et ce par l'élaboration et la mise en œuvre d'un cadre légal adapté, de structures, de stratégies, d'instruments et d'actions appropriés. L'Institut vise à ancrer l'égalité des femmes et des hommes dans la société pour qu'elle devienne une évidence dans les mentalités et les pratiques. Toute personne, victime de discrimination fondée sur le sexe, peut s'informer sur ses droits ou déposer plainte gratuitement et en toute confidentialité auprès de l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes via le numéro vert 0800/12.800 ou via son site internet <http://igvm-iefh.belgium.be>.

Institut pour l'égalité des femmes et des hommes
Rue Ernest Blerot 1
1070 Bruxelles
Belgique
+ 32 2 233 44 00
<http://igvm-iefh.belgium.be>

Véronique De Baets
Contact de presse
+32 2 233 40 34
veronique.debaets@iefh.belgique.be

Liesbet Vanhollebeke
Experte en communication
+32 233 41 75
liesbet.vanhollebeke@igvm.belgie.be